

32^e comité mixte entre l'Assemblée nationale du Québec et le Parlement de la Fédération de Wallonie-Bruxelles

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Parlement de la Fédération de Wallonie-Bruxelles (DANRWB)

Bruxelles, Belgique

17 au 21 novembre 2025

Délégation québécoise

- M^{me} Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M^{me} Stéphanie Lachance (Bellechasse), vice-présidente de la DANRWB
- M. Stéphane Sainte-Croix (Gaspé)
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M^{me} Natalie McNeil, directrice des affaires internationales au cabinet de la présidente
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

Contexte

La relation bilatérale entre l'ANQ et le PFWB vise à encourager la coopération ainsi qu'à développer un dialogue interparlementaire entre les deux institutions. Les rencontres du groupe se tiennent en alternance au Québec et en Belgique. La dernière session avait eu lieu à Québec, en novembre 2024.

Dans le cadre de ce de 32^e Comité mixte, la délégation du Parlement de la Fédération de Wallonie-Bruxelles (PFWB) était pour sa part composée du président et de quatre parlementaires.


Objectifs et résultats

Faire le point sur l'actualité politique et parlementaire québécoise des derniers mois et s'enquérir des récents enjeux au Parlement de la Fédération de Wallonie-Bruxelles.

- Les parlementaires belges ont présenté le contexte politique et la situation budgétaire en Belgique. Les échanges ont notamment porté sur les défis liés aux finances publiques. Le déficit public ainsi que le ratio d'endettement élevés accentuent les difficultés de gestion et de planification financière. À cela s'ajoute une inflation estimée à 4,3 % en 2024. Enfin, les échanges ont aussi porté sur le contexte d'instabilité gouvernementale et les réformes en cours.
- Dans le domaine de la sécurité, la Belgique est confrontée à de nouveaux enjeux liés à la multiplication d'intrusions de drones d'origine inconnue sur son territoire. Ces actions constituent un défi croissant pour les autorités chargées d'assurer la protection des infrastructures sensibles.
- Au Québec, les parlementaires ont d'abord présenté les derniers changements dans la composition de l'Assemblée nationale. Les échanges ont ensuite porté sur les enjeux tarifaires, notamment en ce qui concerne les relations commerciales avec les États-Unis. La question du projet de loi 9, visant à renforcer la laïcité, a été également abordée, accompagnée des mesures proposées dans le cadre de cette initiative législative. Enfin, les élus ont discuté de la situation du logement et de l'itinérance, des problématiques qui touchent de manière croissante plusieurs régions et nécessitent des interventions rapides et concertées.
- Dans l'ensemble, les échanges ont permis de présenter un portrait des défis actuels rencontrés par la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Québec, qu'ils soient économiques, politiques ou sociaux.

Impérialisme et démocratie : Analyser les impacts des transformations géopolitiques sur les deux territoires, avec une attention particulière aux répercussions des politiques impérialistes sur les démocraties

- La séance de travail portant sur l'impérialisme et la démocratie a réuni trois experts afin de présenter le fruit de leurs travaux en politique américaine, du développement technologique en matière de défense et des rapports de force entre États ainsi que des impacts environnementaux du secteur militaire. Les discussions ont porté sur les enjeux que l'impérialisme fait peser aujourd'hui sur les démocraties, notamment par la diversification des méthodes utilisées pour influencer ou déstabiliser les régimes libéraux : cyberattaques, guerres hybrides, pressions commerciales ou encore ingérences politiques. Les échanges sont revenus sur l'histoire de l'impérialisme, en mettant en lumière la continuité entre le colonialisme européen et les formes contemporaines d'influences et de contrôles des puissances sur le monde.
- Les experts ont souligné la nécessité de renforcer la résilience démocratique à travers plusieurs leviers : l'éducation comme outil essentiel pour développer l'esprit critique et contrer la désinformation, la participation inclusive favorisant l'engagement citoyen et la



cohésion sociale, la protection contre les manipulations informationnelles, ainsi que la transparence institutionnelle afin de maintenir la confiance du public. Il a également été rappelé que le réarmement ne constitue pas une garantie de paix. Bien au contraire, l'histoire démontre que les périodes de réarmement, comme la Guerre froide souvent idéalisée, ont été marquées par de nombreux conflits. Les États occidentaux semblent parfois oublier les conséquences néfastes que pourrait entraîner une nouvelle course aux armements.

- On a insisté sur l'impact climatique du secteur militaire. Les investissements massifs dans l'armement et l'abandon de certaines mesures environnementales risquent d'accélérer le réchauffement climatique. Les dérèglements qui en découleront pourraient générer de nouvelles tensions géopolitiques et fragiliser encore davantage les démocraties.
- Dans ce contexte, la question du rôle que peuvent jouer les parlementaires du Québec et de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été soulevée. Même à l'échelle provinciale, ils disposent d'un levier majeur : l'éducation. Elle demeure un outil fondamental pour lutter contre la désinformation et les idéologies impérialistes présentes au sein même des sociétés démocratiques.
- Pour approfondir ces enjeux, les parlementaires ont ensuite visité l'Institut Egmont, centre indépendant de réflexion sur les relations internationales basé à Bruxelles. Une rencontre avec son directeur général, M. Sven Biscop, et l'historienne M^{me} Ilana Bet-El a permis d'examiner les impacts concrets des changements géopolitiques en cours sur les économies occidentales et sur la santé de leurs institutions démocratiques. Ces échanges ont mis en évidence l'importance d'adapter les politiques nationales à un monde plus instable, marqué par la compétition stratégique, les crises climatiques et la fragilisation des équilibres démocratiques.

Le thème de l'École publique : entre neutralité et pluralisme visait à analyser la mise en œuvre des principes de laïcité dans différents contextes nationaux, à promouvoir des pratiques éducatives favorisant la cohésion sociale et la transmission des valeurs démocratiques, et à identifier les politiques publiques conciliant la liberté de conscience, l'égalité de traitement et la neutralité de l'État en milieu scolaire.

- La séance de travail s'est tenue en présence de M^{me} Caroline Sägesser, chercheuse au Centre de recherche et d'information sociopolitique, ainsi que de M. Mathias El Berhoumi, professeur de droit constitutionnel à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. Elle a permis de présenter un portrait comparatif de l'évolution des écoles confessionnelles au Québec et en Belgique. Les discussions ont notamment porté sur l'abolition des écoles confessionnelles au Québec en 1998 et sur le Pacte scolaire conclu en Belgique en 1958. Ce dernier a établi un cadre garantissant la gratuité de l'enseignement, les règles de financement des écoles libres, la neutralité des écoles officielles ainsi que le libre choix entre les cours de religion et de morale. Contrairement au Québec, les écoles



confessionnelles demeurent présentes en Belgique, et plus particulièrement au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- Les interventions ont également mis en lumière les différences d'interprétation du concept de laïcité entre les deux sociétés. En Belgique, la laïcité renvoie principalement à la « laïcité organisée », qui regroupe des associations fondées sur une philosophie athée ou agnostique et qui constitue un pilier reconnu de l'État. Comme ce terme revêt une dimension politique, la notion de « neutralité » est généralement privilégiée pour rendre compte du principe que l'on associe, au Québec, à la laïcité.
- Par ailleurs, une rencontre avec des représentantes du Centre interfédéral pour l'égalité des chances (UNIA), institution publique indépendante chargée de lutter contre les discriminations et de promouvoir l'égalité, a permis d'approfondir la compréhension du système éducatif belge francophone et des modalités d'application de la neutralité. Les échanges ont porté sur la gestion des accommodements raisonnables, sur l'interprétation du principe de neutralité dans des situations concrètes et sur le degré d'autonomie laissé aux établissements scolaires. Cette discussion comparative a offert aux parlementaires l'occasion de mieux saisir les similitudes et les différences entre le modèle québécois et celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de neutralité et de diversité dans les écoles publiques.

Autres rencontres

- La délégation a visité le *TERRA Teaching and Research Centre* à Gembloux, un centre de recherche interdisciplinaire dédié à l'ingénierie biologique dans les domaines de l'agroalimentaire, de l'agriculture, de la biotechnologie, de l'environnement et de la foresterie. À travers des démonstrations et des échanges avec les chercheurs, les parlementaires ont pu découvrir la mission de l'organisation et ses principaux axes scientifiques. Ceux-ci portent sur l'anticipation des changements climatiques dans les systèmes agricoles et la recherche de solutions alimentaires durables, l'étude des interactions entre facteurs environnementaux et écosystèmes terrestres, la valorisation des bioressources jusqu'au produit fini en visant le zéro déchet organique, ainsi que la compréhension et la gestion durable des écosystèmes forestiers face aux changements planétaires. La visite visait également à promouvoir les échanges et collaborations entre le centre et les universités québécoises.
- Une visite a également été organisée à la Fondation Folon, qui présente le parcours de l'artiste belge Jean-Michel Folon (1934–2005). Reconnu pour son univers poétique et humaniste, il s'est fait connaître dans les années 1960 grâce à ses illustrations dans la presse américaine et à des expositions internationales. Polyvalent, il a travaillé l'aquarelle, l'affiche, le livre illustré, mais aussi la sculpture, le vitrail et la scénographie. Engagé, il a mis son art au service de causes humanitaires et environnementales, collaborant notamment avec Amnesty International, Greenpeace et l'UNICEF.



Suivi

La 33^e rencontre du comité mixte entre l'Assemblée nationale et le Parlement de la Fédération de Wallonie-Bruxelles se tiendra au Québec en 2026 à une date à déterminer.

Dépenses

Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec

Transport	1 559,02 \$
Repas	257,11 \$
Divers	251,32 \$
Sous-total	2 067,45 \$

Stéphanie Lachance (Bellechasse), vice-présidente de la DANRWB

Transport	2 172,41 \$
Repas	286,71 \$
Divers	251,32 \$
Sous-total	2 710,44 \$

Stéphane Sainte-Croix (Gaspé)

Transport	2 043,30 \$
Repas	286,71 \$
Divers	251,32 \$
Sous-total	2 581,33 \$

Siegfried Peters, secrétaire général

Transport	1 389,14 \$
Repas	286,71 \$
Divers	251,32 \$
Sous-total	1 927,17 \$

Natalie McNeil, directrice des affaires internationales au cabinet de la présidente

Transport	1 353,68 \$
Repas	145,26 \$
Divers	251,32 \$
Sous-total	1 750,26 \$

Conseiller en relations interparlementaires et internationales

Transport	2 002,90 \$
Repas	286,71 \$
Divers	251,32 \$
Sous-total	2 540,93 \$

Sous-totaux globaux

Transport	10 520 \$
Repas	1 549 \$
Divers	1 508 \$
Autres frais	443 \$
TOTAL	14 020 \$

Le Parlement de la Fédération de Wallonie-Bruxelles a pris en charge l'hébergement de la délégation.